

LE CONSTITUTIONNEL

Lundi, Mercredi et Vendredi.

ABONNEMENTS :

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE, par an \$3.00

EDITION HEBDOMADAIRE, par an 1.00

Toutes correspondances, etc., doivent être adressées aux propriétaires du Constitutionnel.

LE CONSTITUTIONNEL

ORGANE DU DISTRICT DE TROIS-RIVIERES

E. GERIN, Rédacteur-en-Chef

NORMAND & GERIN, Editeurs-Propriétaires

LE CONSTITUTIONNEL

Lundi, Mercredi et Vendredi.

ANNONCES :

Par ligne

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE, première

EDITION HEBDOMADAIRE, à forfait

Toutes annonces sans conditions seront insérées jusqu'à contre-ordre à 8 et 25c. la ligne.

Adresses d'affaires, pour 12 mois

Toutes annonces sans conditions seront insérées jusqu'à contre-ordre à 8 et 25c. la ligne.

Et tout ordre pour discontinuer une annonce doit être fait par écrit.

Adresses d'Affaires

A. L. DESAULNIERS AVOCAT, Bureau et résidence, rue Hart.

McDOUGALL & HOULISTON AVOCATS, Bureau : rue du Platon.

MALHIOT & LABARRE AVOCATS, Bureau : rue Bonaventure.

J. M. DESILETS AVOCAT, Bureau : rue St. Joseph.

A. B. CRESSE AVOCAT, Bureau : rue Notre-Dame.

A. E. GERVAIS, AVOCAT, Bureau : rue Bonaventure, Trois-Rivières, 8 Août.

P. A. BOUDREAU AVOCAT, Bureau et résidence, rue Bonaventure, près de l'Eglise paroissiale.

J. B. L. HOULD AVOCAT, Bureau : coin des rues Notre-Dame et Bonaventure.

J. B. O. DUMONT, Bureau : rue Alexandre.

SEVERE LOTTINVILLE AVOCAT, Bureau : rue Bonaventure.

J. F. V. BUREAU AVOCAT, Bureau : rue des Champs, en face du Palais de Justice.

F. X. GAUTHIER AVOCAT, Rue Notre Dame, porte voisine de la librairie de MM. Dufresne & Frères.

Z. BARIL AVOCAT, Résidence à G. ntilly, bureau à Trois-Rivières, chez M. J. B. L. Hould, avocat.

L. D. PAQUIN AVOCAT, Bureau : rue Notre-Dame, dans la bâtisse de MM. Dufresne & Frère. M. Paquin suivra aussi régulièrement le circuit de la Rivière-du-Loup.

A. TURCOTTE AVOCAT, Bureau : rue des Champs.

EPHREM DUFRESNE AVOCAT, Bureau : rue Notre-Dame, dans la bâtisse occupée par MM. Dufresne & Frère, libraires.

ALEXIS L. DESAULNIERS AVOCAT, Rivière-du-Loup.

O. CARON AVOCAT, St. François du Lac.

Dr. GERVAIS, Bureau : rue des Champs, vis-à-vis la rue Royale.

Dr. HARDY, Rue Royale, ancienne résidence de feu Dr. Giroux.

I. L. CLAIR SYNDIC OFFICIEL, Bureau : rue Craig, bâtisse du "Constitutionnel."

L. A. CAMIRAND NOTAIRE, Bureau : rue Craig, même bâtisse que le "Constitutionnel."

Geo. E. HART NOTAIRE, Bureau : rue des Forges.

Adresses d'Affaires

EZEKIEL M. HART & Fils Courtiers, Agents et Collecteurs, etc., coin des rues Notre-Dame et Alexandre.

G. B. HOULISTON & Cie COURTIERS, Bureau : rue du Platon.

Jos. DeNIVERVILLE HUISSIER, Rue Bonaventure.

P. E. VEZINA HUISSIER, Trois-Rivières.

BENONI LASSALLE Percepteur du Revenu de l'Intérieur, du district de Trois-Rivières, tient maintenant son bureau coin des rues Royale et Bonaventure.

J. BARNARD ARPESTEUR PROVINCIAL, Bureau : rue Notre-Dame, chez M. H. Dufresne.

Assurances

COMPAGNIE D'ASSURANCE ANDES CINCINNATI, O.

J. B. BENNET, Président, J. J. BERNE, Inspecteur des Agences, J. H. BEATTIE, Secrétaire, BYRON D. WEST, Assistant-Secrétaire.

Actifs, le 30 Juin 1871, \$1,501,822.51

Cette compagnie a payé les \$850,000 qu'elle a perdus dans le dernier incendie de Chicago sous un délai de 15 jours, sans toucher à son capital, et elle s'est pleinement conformée à la loi d'assurance du Canada, ayant déposé les Fonds nécessaires à Ottawa pour la sécurité des détenteurs de police, est prête maintenant à émettre des polices d'assurance contre les pertes et dommages causés par le feu ou foudre, sur toutes les classes de propriétés dans cette cité ou dans les environs, aux taux courants.

ROBERT KIERMAN, Agent, Trois-Rivières, 19 décembre 1871.

COMPAGNIE D'ASSURANCE IMPERIALE CONTRE LE FEU.

IS03 - ETABLIE EN - 1803 BUREAU EN CHEF :

Rue Old Broad, et 16 Pall M. LONDRES.

AGENCE POUR LE CANADA : 66 et 65, rue St. François-Xavier, MONTRÉAL.

CAPITAL SOUSCRIT ET PLACÉ : £1,600,000 STERLING

LES ASSURANCES contre les pertes par le FEU s'effectuent aux conditions favorables et les pertes sont réglées sans en réclamer un bureau de Londres, il n'y a aucun frais à payer pour les polices ou les endossements.

AGENCE DE TROIS-RIVIERES, Rue St. Joseph près du Palais de Justice, Cus. DEMOLINS, WILL. A. RUSTOUT, Agent, Agent général pour le Canada.

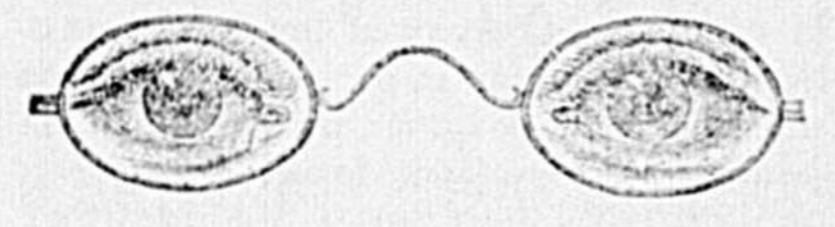
Trois-Rivières, 1 novembre 1870.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE Contre l'Incendie des Edifices Isolés du Canada,

N'assure que les propriétés de la campagne et celles isolées dans les villes et les villages. Cette classe de risques choisis lui permet d'émettre des polices aux taux les plus bas. Elle est spécialement recommandée à la classe agricole par plusieurs membres du District et citoyens éminents de la ville et de la campagne.

ALEXANDRE McKENZIE, Ecr., m. p. Président, EPHREM DUFRESNE, Agent, Pour Trois-Rivières, les Comtés de St. Maurice et Champlain. Trois-Rivières, 22 novembre 1871.

Annonces Diverses



POURQUOI Les Lunettes Perfectionnées

ET LES LORGNONS DE LAZARUS, MORRIS & CIE.

ONT rencontré un succès si extraordinaire et sont en si grande demande.

1° Parcequ'elles possèdent toutes les qualités qu'on leur attribue.

2° Parcequ'elles conservent les yeux fatigués par de mauvaises lunettes et que souvent elles rendent à la vue sa force première.

3° Parcequ'elles ne causent jamais d'embrouillement ni de vertige et que, étant faites d'après des règles scientifiques, elles ne peuvent faire tort à la vue.

4° Parce que la manière de les monter est un guide infallible pour chaque acheteur ; nos agents connaissent cette manière qui est à nous.

5° Parcequ'elles ne fatiguent jamais la vue et durent plusieurs années sans qu'il y ait besoin de changer.

6° Parceque, étant des meilleures, elles sont les moins chères.

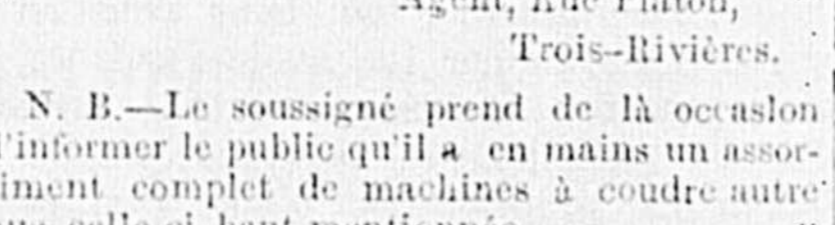
Nous pourrions donner ici des témoignages innombrables, mais l'usage de ces lunettes et de ces lorgnons prouvera mieux leur inappréciable valeur.

Un assortiment complet varié est toujours entre les mains de

W. A. J. WHITEFORD, Seul agent pour Trois-Rivières

25 lers Prix, en 1871

LE "OSBORN,"



LE ROI DES MOULINS A COUDRE.

Ce célèbre moulin à toujours remporté le premier prix à toutes les Expositions Internationales.

Il fait les points doubles d'étricot sur chaque face de l'étoffe, et il emploie également le fil et la soie ; il sert à coudre depuis la mousseline la plus fine jusqu'au drap le plus fort et le plus épais, aussi bien que le coton.

C'est en un temps le moulin le plus expéditif en usage de nos jours, et la machine la plus facile à faire fonctionner, en ce genre ; et sans le rapport de l'élegance et du fini, elle surpasse toutes les autres.

En regardant à des centaines de familles, de familles et à toutes personnes qui en font usage, vous amez pleine et entière satisfaction, et en voyant fonctionner cette machine d'un nouveau genre, vous ne pouvez vous empêcher de vous en procurer. Chaque d'elle est garantie et le prix est des plus réduits.

J. Q. PAGE, DENTISTE, Agent, Rue Platon, Trois-Rivières.

N. B.—Le soussigné prend de la occasion d'informer le public qu'il a en mains un assortiment complet de machines à coudre autre que celle ci-haut mentionnée.

PIANOS DE PREMIERE CLASSE CHICKERING & SONS.

Steinway & Sons

Annonces Diverses

MAGASIN DE L'ETOILE.

DENECHAUD & RICKABY, Marchands

PROVISIONS

Epiceries de Familles.

M. H. LANIGAN, Rue du Platon.

Trois-Rivières, 24 mai 1872.

MAISONS ET CONSTRUCTION EN BOIS

Le soussigné a toujours en vente, à sa manufacture, BOIS-CARRÉ de PIN et DÉPINETTE ; BOIS SCIE de PIN, DÉPINETTE et de PRUCHE de toutes les dimensions et qualités.

PLANCHERS de PIN et DÉPINETTE de toutes les sortes.

LATES BARDEAUX PORTES et FENÊTRES MOULURES BOITES D'EMBALLAGE.

Les Portes et Fenêtres au prix de Montréal.

JAMES DEAN, Trois-Rivières, 21 juin 1872.

BAZAR EN FAVEUR DU Collège des Trois-Rivières.

Un Bazar en faveur du Collège des Trois-Rivières aura lieu dans le courant de SEPTEMBRE. Comme ce Bazar est sous la direction de la Société des Dames Charitables de cette ville, les personnes qui ont des effets à donner pour cette bonne œuvre, sont priées de les adresser à quelques unes des Dames du Comité

Par ordre, FANNY M. DENECHAUD, Secrétaire.

Trois-Rivières, 5 juin 1872.

Arrivée et Depart des Malles POUR L'ETE.

A commencer du 7 Mai 1871, jusqu'à nouvel avis, les malles arriveront et se fermeront à ce bureau, comme suit :

Table with columns: Arrivée, Départ, 1. Malle pour Montréal, Québec, Sorel, par bateau à vapeur, quotidien, 8.00 A. M., 8.00 P. M., 2. Malle du chemin de fer, pour les Townships, le Haut-Canada et les autres endroits sur la ligne du Grand Tronc, quotidienne, 8.30 A. M., MIDI, 3. Rive Nord-Ouest-Berthier, etc., quotidienne, excepté le lundi, 9.30 A. M., 11.00 A. M., 4. Depart des Malles par terre pour Ste. Angèle de Laval, Bécanour, Gentilly, St. Pierre les Becquets, Lotbinière, jusqu'à Lévis, quotidienne, 8.00 A. M., 10.00 A. M., 5. St. Etienne et Shawinigan, mardi, jeudi et samedi, 10 A. M., MIDI, 6. St. Maurice, mardi, jeudi et samedi, 10 A. M., MIDI.

Les lettres enregistrées doivent être déposées à ce bureau 15 minutes avant la fermeture des malles. C. K. OGDEN, M. P. Trois-Rivières, mai 1872.

Feuilleton du Constitutionnel

UNE SŒUR de FABIOLA

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

LES DEUX RELIGIONS.

(Suite)

"La divinité est incommunicable ; elle est essentiellement éternelle, une, infinie elle ne se divise pas, elle ne se partage pas ; mais, contre l'essence même des choses, en fait-il autrement, des hommes pussent ils, par impossible, être fait dieux, quoique le Dieu éternel n'ait besoin de personne et surtout des morts pour l'aider dans le gouvernement de ce monde qu'il a créé et qu'il existait bien avant votre Saturne et votre Jupiter, certes ce ne sont pas ceux que vous adorez follement qu'il aurait choisis pour les élever à tant d'honneur. Ces prétendus dieux, nous les connaissons ; nous avons lu vos théologiens et vos poètes, et nous rougissons encore au souvenir que nous avons pu autrefois brûler un grain d'encens devant leurs autels !"

"Ai-je besoin de vous rappeler ce que vos prêtres vous en disent encore tous les jours dans vos temples ? Rien n'égale leur cruauté, leur avarice, leurs fourberies, leurs haines, leurs divisions, leurs adultères, leurs incestes. Celui-ci dévore ses enfants parce qu'ils doivent s'arrêter contre lui et le détrôner ; celui-là souille la couche de sa propre sœur, et descend à tous les stratagèmes pour assouvir de honteuses passions, d'infâmes amours, comme on en rencontre à peine dans les hommes les plus débauchés ; l'un est perfide, voleur ; l'autre ne se complaint que dans le meurtre, n'est heureux que dans le sang. Telle de vos déesses qui pourtant à ses autels laisse bien loin derrière elle les déportements d'Au et Lais ou d'une Phrygè. Tel de vos dieux, toujours gorgé de vin, ne peut soutenir sa marche chancelante, semblable à ces hommes dégradés, abjects, que les enfants poursuivent de huées et convient de bone dans nos rues. Au reste, il faut avouer que le Dieu suprême, à qui pourtant l'avenir ne peut être caché, s'est hâté bien mal à propos de faire son choix et qu'il a fermé le ciel à des hommes qui méritent mille fois la préférence !"

"Etrange contradiction ! vous confessez un Tartare, la prison, le lieu des supplices des méchants, où vous renfermez les fils dénaturés, les femmes adultères, les incestueux, les ravisseurs, les corrupteurs d'enfants, es hommes cruels, les voleurs, les meurtriers, les fourbes, les parjures, tous ceux en un mot qui ressemblent le plus à quelqu'un de vos dieux. Ah ! croyez-moi, chassez du ciel tous les indignes, reléguez-les aux enfers où est leur véritable place ou rappelez du Tartare et faites assis sur des trônes au ciel ces hommes injustement condamnés à la souffrance, puisque leurs crimes sont loin d'égalier les crimes de vos prétendus dieux. Impiété ! sacrilège ! vous écrieriez-vous peut-être ; mais frémissez, déchainez-vous autant qu'il vous plaira ; au fond, vous savez bien que nous disons vrai et que la pudeur seule nous retient de signaler de plus monstrueuses infamies.

"A ces dieux sans vertu, sans divinité, vous n'avez à donner qu'un rôle indigne. Un de vos anciens, et le plus vénéré de vos poètes, dont les chants sublimes se font entendre dans toutes vos fêtes, a immortalisé leurs faiblesses et leurs ridicules. Ici, vos dieux, partagés entre les Troyens et les Grecs, combattent les uns contre les autres à la manière de nos gladiateurs ; là, une déesse, dont le nom, symbole de toutes les luxures, souilleraient nos lèvres, se lamentait et pleure comme un enfant, en voyant couler le sang d'une blessure que lui a faite la flèche d'un soldat. Votre Mars, l'invincible Mars, se laisse surprendre, enchaîner par un forgeron boiteux ; il languit trois mois dans les fers où il est menacé de mourir. Le tout-puissant Jupiter n'échappe

qu'avec peine à la ligue des dieux conjurés contre son orgueilleux despotisme ; comme un faible vieillard, il donne des larmes à son fils Sarpédon qu'il n'a pu sauver de la mort. Apollon garde les troupeaux du roi Admète ; Neptune se loue comme un ouvrier pour bâtir les murs de Troie ; Esculape est frappé de la foudre par son aïeul pour avoir exercé son art avec une avarice criminelle ; des déesses se disputent le prix de la beauté, comme pourraient le faire de vaniteuses courtisanes, et s'en remettent au jugement d'un jeune efféminé ; la grave Cybèle elle-même soupire langoureusement pour un berger dédaigneux. Et voilà les dieux que vous proposez à nos hommages ; vos comédiens eux-mêmes s'en moquent sur leurs tréteaux, ils les jugent mieux que vous.

"Si encore ils n'étaient que criminels ou ridicules ! mais ils sont vos maîtres ; à leur école, que pouvez-vous apprendre autre chose que le crime ? et comment les honorer dignement, sinon en imitant leurs infamies et leurs débauches ? Pensez-vous donc que nous ne connaissons rien de vos honteux mystères ? C'est dans vos temples, nous le savons, au pied de vos autels, au nom de vos divinités et pour leur plaire, que la tendre pudeur est indignement immolée ; c'est sous les benedettes sacrées que vos femmes, que vos filles se prostituent par religion. Vos rites, vos cérémonies demandent, consacrent la plus monstrueuse corruption vos dieux vous y convient ; ils sourient à vos excès ; leurs fêtes ne sont bien célébrées que par de dégoûtantes orgies, que par une licence qui insulte publiquement à la vertu. Je m'arrête ; j'aurais trop à dire..."

Un jour, quand la sagesse aura éclairé toutes les nations, quand la lumière d'en haut, qui déjà brille pour nous, aura dissipé ces immenses ténébres qui enveloppent encore le genre humain, la postérité se demandera avec étonnement et effroi comment des hommes ont pu reconnaître, adorer de tels dieux, et leur offrir à la face du soleil, un sacrifice plus affreux mille fois que celui du sang humain, le sacrifice de la pudeur et de la chasteté..."

"Ces dieux d'invention, de fabrication humaine, dont les passions ont peuplé votre Olympé, nous les avons répudiés, nous les avons en horreur. Notre Dieu à nous (puisse-t-il bientôt devenir le vôtre ! n'a pas de commencement, et l'éternité est son âge. Infini en ses perfections, essentiellement saint ou plutôt la sainteté même, c'est lui qui, par sa parole, sa sagesse, sa toute-puissance, a tiré du néant le monde avec ses éléments, les corps et les esprits, pour être l'ornement de sa grandeur ; invisible, quoiqu'il se montre partout dans ses merveilleuses créations ; impalpable, quoique sa grâce trace en nous son image ; incompréhensible à notre faiblesse, quoique la raison humaine puisse le connaître ; parfaitement connu de lui seul, parce que seul il est immense et sans limites, rien ne donne de lui une idée plus magnifique que l'impossibilité même de le concevoir, son infinie perfection le découvre et le cachant tout à la fois aux hommes.

"Si les cieux, la terre, les océans, le jour, la nuit, parlent éloquentement de lui et redisent sa gloire à tout esprit attentif, l'âme, malgré la prison du corps, malgré les préjugés ou la tyrannie des passions, quane elle se réveille comme de l'ivresse d'un profond sommeil, rend hommage à son nom et professe sa foi en lui ; "Grand Dieu ! Dieu bon ! ce qui plaira à Dieu ! Dieu le veut. O témoignage de l'âme naturellement chrétienne ! " souvent il s'est échappé de vos lèvres, sans efforts sans réflexion, et alors n'est-il pas vrai que votre regard ne se tourne pas vers quelqu'un de vos temples, mais bien vers le ciel ? C'est que l'âme sait que c'est au ciel que Dieu, celui qui seul mérite ce nom, a son palais et son trône, et que c'est du ciel qu'elle même tire son origine, puisqu'elle la tire de Dieu.

(A Continuer.)



LE CONSTITUTIONNEL

TROIS-RIVIÈRES, 21 AOUT 1872.

Il paraît que nous aurions du moins soutenu le Dr. Ross et consacré toute notre énergie au service de M. George Caron, si nous avions voulu mériter les compliments du Journal. Pour nous, nous croyons avoir fait pour les deux ce qui était en notre pouvoir. Nous les considérons comme deux anciens députés qui avaient tenu absolument la même conduite en chambre et nous souhitions ardemment de les voir réélus tous deux. Tous deux avaient à lutter contre de mauvaises passions, contre des préjugés amassés contre eux. Nous n'avons point consulté nos sympathies personnelles, nous nous sommes rangés du côté de la justice et de la vérité. Le Journal voudrait-il bien nous dire pourquoi il a soutenu M. Caron et combattu M. Ross? Sur quel principe s'appuie-t-il pour établir une distinction entre ces deux hommes?

Nous avons combattu les préjugés convertis d'argent à Maskinongé, de même que nous avons combattu les préjugés trempés de Whisky à Champlain.

C'est une lutte anodine que nous avons soutenue dans le comté de Richelieu. Nous avons défendu M. Barthe, homme intègre et honorable, contre les injures de ses adversaires et de ses ennemis personnels. Si M. Boyer, beau-frère de M. Barthe, s'est trouvé à Sorel, le jour de la votation, ce n'était certainement pas pour fuir de la corruption, car il y avait longtemps que M. Sénéchal avait ramassé toutes les âmes vénales qui se trouvaient sur le marché.

Si le rédacteur du Messenger de Sorel nous connaissait (car il ne nous connaît point, bien qu'il ait la bienveillance de nous appeler l'Ami Gérald), il saurait que nous n'avons rien dit dans le comté de Richelieu que nous ne soyons prêts à soutenir ouvertement dans le Constitutionnel. Les adversaires de M. Barthe ne peuvent pas tous en dire autant.

Le Journal des Trois-Rivières trouve monstrueux que nous nous permettions de ne pas tout admirer en M. Luc Deslats; il s'efforce de persuader à ses lecteurs que le langage du Constitutionnel à l'égard de la révolution. Si vous avez quelque chose à dire contre un prêtre nous dit notre voisin, allez faire votre disposition chez l'évêque, mais n'augmentez pas la scandale. Le conseil peut être bon, mais venant du Journal, nous n'acceptons pas. Le Journal s'est-il gêné d'écrire contre les prêtres de l'Université. Laval? La crainte du scandale l'a-t-elle arrêté? Et son modèle, le Nouveau-Monde, s'est-il bien gêné d'attaquer encore tant récemment M. Paquet et M. Cazeau?

Le Journal demande la une grâce qui n'est guère dans les usages de la guerre. Un adversaire aura le droit de nous frapper tant qu'il voudra, mais nous, nous serions privés du droit de nous défendre, au risque d'en courir les foudres de l'église. C'est un peu raide.

L'appel nominal des candidats à Montréal a eu le résultat que nous en attendions. M. Ryan a été élu par acclamation. Sir George E. Cartier s'est vu interrompu dans son discours par les cris des partisans de M. Jetté; une bagarre s'en suivit où les partisans de M. Jetté prirent le parti de décamper après avoir entendu un pauvre discours de leur candidat. Les amis de M. Cartier se dirent bien sûrs de la victoire. Dans la division ouest, la lutte est extrêmement chaude entre M. John Young et M. Drummond.

Le Dr. Fiset est élu à Rimouski contre M. Sylvain. Nous avons tout lieu de croire que le nouvel élu marchera avec le parti conservateur, malgré l'opposition de M. A. Chauveau et quelques autres.

Il paraît que depuis que le Dr. Ross est élu dans le comté de Champlain M. Luc Deslats a tellement peur des ponts du St. Maurice, ou des MM. Normand du Cap qu'il n'ose plus y passer et que c'est maintenant en canot qu'il vient du presbytère du Cap de la Magdeleine rendre ses visites au Bureau du Journal des Trois-Rivières; et c'est ainsi que vogua la pirogue.

Lundi dernier était le dernier jour de la convention générale des Canadiens à Chicago. La question d'assurance matuelle fut discutée et on régla la caisse pour qu'à la mort de chaque membre de l'association tous les membres paieraient 50 cents au profit de la famille du défunt. Les officiers suivants furent élus pour la nouvelle année. Président.—A. Paré Vice-président.—A. Moussette. Secrétaire.—J. Laporte. Secr. correspondant.—G. Bachelot. Trésorier.—A. Benglery. Comité Exécutif National—Girard, New-York; Turgeon, Wisconsin; Longtin, Michigan; Lataille, Massachusetts; C. Huot, New-Hampshire; Lew, Maine Huot, Minnesota; Morissette, Vermont; Dr. Archambault, Rhode-Island; Sainctonge, Connecticut, Bedford, dans l'état du Maine, a été choisi pour le lieu de la prochaine convention qui aura lieu, le second mercredi d'août, 1873.

Chemin de Fer de la Rive Nord. II. CONDITION PRÉSENTE. (Suite.) Trois-Rivières, 20 août 1872. M. LE RÉDACTEUR, On peut voir par la précédente esquisse, un peu à la hâte et imparfaite, de l'histoire primitive du chemin de fer de la Rive Nord, qu'après des efforts à travers une existence faible et quelquefois sans espérance pendant l'espace de près de vingt ans, depuis la date de sa charte originelle, la compagnie a enfin atteint un point dans son histoire où le fait d'une prompte confection de ce chemin semble établi au-delà de l'atteinte de tout événement ordinaire.

Qu'une entreprise d'une si grande et si manifeste importance, non seulement pour les cités de Québec et de Montréal et pour les villes et comtés par lesquels ce chemin passe, mais aussi pour la Province de Québec, la Puissance du Canada, la partie ouest des Etats-Unis et les cités qui se trouvent sur la partie Nord Est des côtes de l'Atlantique, soit demeurée si longtemps dans un état d'embryon, paraît être un fait qui surpasse presque le pouvoir de l'intelligence humaine.

Mais néanmoins, le fait existe; et ce doit être la source d'une grande reconnaissance ainsi qu'un orgueil honorable pour l'énergie des officiers actuels de la compagnie d'avoir enfin brisé l'écorce et d'avoir permis à cette entreprise de prendre sa propre position parmi les grands développements commerciaux de l'époque.

La Compagnie ayant terminé un contrat avec des parties responsables pour la construction et l'équipement de ce chemin de fer, il semble convenable de relater généralement les principes, les dispositions de ce contrat affectant d'une manière caractéristique ce chemin et son équipement; et son coût relatif tel que comparé aux chemins de fer de l'Etat de New-York.

Je n'entrerai pas, M. le Rédacteur, dans tous les détails que l'auteur fait des dispositions, clauses et obligations de ce contrat, je me contenterai pour le moment de dire que ce chemin de fer doit être de première classe sous tous les rapports; que le droit de passage doit être acquis d'une largeur suffisante pour faire une double voie, quand il sera jugé nécessaire, ainsi que des terrains suffisants pour les stations, gares et dépôts et de plus clôturer le chemin de chaque côté, etc. etc.

Le prix du contrat payable par la compagnie est \$7,000,000 dont \$1,000,000 est payable au prorata sur la ligne principale, suivant le progrès de l'ouvrage, par la cité de Québec, portant sept par cent d'intérêt et six millions seront payés en bons hypothécaires de la compagnie du chemin du fer, rachetables dans vingt ans, et portant sept par cent d'intérêt, fondés sur le chemin, son équipement et sur les 2,000,000 d'acres de terres accordés par le gouvernement.

La ligne principale entre Québec et Montréal doit être terminée et équipée le ou avant le premier décembre 1875 et l'embranchement de Trois-Rivières aux Piles ainsi que les bateaux à vapeur jusqu'à la Tuque, le ou avant le premier Mai 1877 est le terme fixé par la loi pour la confection de la ligne principale et de cet embranchement.

Ce jour-là, Jules allait faire sa première communion. Sa mère n'avait pas pu contribuer à la préparer à cet acte important, si important qu'il décide parfois de l'avenir de celui qui l'accomplit.

Elle le conduisit par la main à l'église. La messe est commencée; les organes roulent leurs accents harmonieux et un chœur de jeunes vierges chante des cantiques. Un silence pieux régnait dans l'assemblée en prières. Dans quelque coin obscur, mais d'où elle regardait son enfant, la mère de Jules est agenouillée, les mains jointes, la tête inclinée, le ravissement dans la figure. On dirait qu'elle vous voit, ô mon Dieu, et qu'elle veut faire pleuvoir toutes vos bénédictions en même temps sur son Jules.

Ce jour-là, elle parla sérieusement à son fils, et le fils, prosterné à genoux, écoutait comme une harmonie du ciel les saintes inspirations de sa mère. Jules y pense, aujourd'hui, à cet heureux temps!

Jules a vingt ans. Il a suivi un cours d'études classiques, et il est déjà aux prises avec les ruses, les abîmes et les ironies du monde. Sa mère, son ange-

Un examen des items composant l'estimation de M. Gildea, m'a convaincu qu'en admettant les quantités correctes, les prix du travail, les matériaux et l'équipement sont au moins 50 par cent plus haut, dans le temps actuel, qu'ils ne l'étaient en 1853, date de son rapport. En y ajoutant les clôtures ainsi que 50 par cent à son estimation, nous avons un total de \$5,608,636 aucune proportion du coût de \$29,519, par mille.

Rien n'est inclus dans l'estimation de M. Gildea pour couvrir les dépenses contingentes de la compagnie, et l'intérêt sur l'argent et les bons durant la construction; nées escomptes, les agences, les commissions, etc qui doivent nécessairement avoir lieu en négociant les bons de la compagnie; ni les risques contingents d'une révolution financière qui pourrait en aucun temps mettre en danger la sûreté de l'entreprise.

Quand on considère que toutes ces contingences sont assurées par la compagnie des contracteurs et comprises dans le présent contrat pour la construction et l'équipement du chemin; et aussi quand il est démontré que tout son coût final peut favorablement être mis en comparaison avec celui d'autres chemins de fer semblables dans l'Etat avoisinant de New-York, il faut, je crois, admettre que le présent contrat est très-avantageux pour la compagnie du Chemin de fer de la Rive Nord; et, aussi, que ses dispositions sont si favorables à celle des contracteurs qu'ils peuvent se permettre de pousser les travaux avec énergie jusqu'à la fin; et en même temps se bercer d'une espérance bien fondée de recevoir plus tard une belle, si non une libérale récompense pour leur travail et les risques dont ils se sont chargés à l'égard de cette entreprise.

Voilà à peu près, M. le Rédacteur, ce que je voulais tirer du rapport de l'ingénieur-en-chef, Genl. Silas Seymour, sur le chemin de fer de la Rive Nord, pour le mettre sous les yeux de vos lecteurs. Il y a bien encore, il est vrai, la troisième partie qui traite de son apparence future dont je n'ai pas parlé, mais comme je ne veux pas être trop long, et que d'ailleurs elle ne tend pas d'une manière aussi directe au but que je désire atteindre, je n'en dirai rien pour le moment. Cependant, si vous me le permettez, je tâcherai de vous transmettre prochainement les conclusions qu'il tire lui-même de son ouvrage, auxquelles je ne manquerai d'ajouter quelques observations tendant à faire ouvrir les yeux à ceux mêmes qui se sont servis du chemin de fer de la Rive Nord, comme d'un épouvantail qu'ils tournaient et retournaient en tous sens, pendant les dernières élections, pour jeter la poudre aux yeux des électeurs. Espérant pouvoir bientôt remplir cette tâche, je demeure, Monsieur le Rédacteur, Votre tout dévoué, DYPOLA.

Ayez pitié de sa douleur! LES CHAGRINS DE JULES.

Il avait cinq ans. Il vivait dans un monde où tout lui souriait; il était le maître et le roi de ce monde. Une femme suivait pas à pas le pas de Jules. Elle était femme, mais elle avait le cœur et elle parlait la langue d'un ange. Elle était femme, et la femme n'a été mise sur la terre que pour en adoucir les amertumes, et voiler de roses les épines de la vie. Il en est ainsi surtout de la femme-mère, et c'est d'une femme-mère que nous parlons.

A son réveil, le matin, Jules voyait sa mère assise à son chevet, et il se précipitait dans les bras qu'elle lui tendait. Elle l'embrassait, puis elle mouillait d'eau bénite les petits doigts de son petit Jules qu'elle faisait agencer. Il donnait son âme au bon Dieu!

Toute la journée, l'enfant était suivi des yeux, par sa gardienne tutéaire. Ses joies la rendaient souriante. Elle pleurait quand il pleurait; larmes de la mère et larmes du fils essaient bientôt; elle était plus mère que toutes les mères.

Le soir, après avoir prié aux genoux de son ange, Jules s'endormait sans les regards de tendresse de cet ange. Jules y pense, aujourd'hui, à cet heureux temps!

Jules avait fait cinq grands pas dans la vie, il avait dix ans. C'était le jour dont nous voulons parler, le plus beau, le plus grand de tous les jours, surtout pour l'homme dont la mère vit encore.

Ce jour-là, Jules allait faire sa première communion. Sa mère n'avait pas pu contribuer à la préparer à cet acte important, si important qu'il décide parfois de l'avenir de celui qui l'accomplit.

Elle le conduisit par la main à l'église. La messe est commencée; les organes roulent leurs accents harmonieux et un chœur de jeunes vierges chante des cantiques. Un silence pieux régnait dans l'assemblée en prières. Dans quelque coin obscur, mais d'où elle regardait son enfant, la mère de Jules est agenouillée, les mains jointes, la tête inclinée, le ravissement dans la figure. On dirait qu'elle vous voit, ô mon Dieu, et qu'elle veut faire pleuvoir toutes vos bénédictions en même temps sur son Jules.

Ce jour-là, elle parla sérieusement à son fils, et le fils, prosterné à genoux, écoutait comme une harmonie du ciel les saintes inspirations de sa mère. Jules y pense, aujourd'hui, à cet heureux temps!

Jules a vingt ans. Il a suivi un cours d'études classiques, et il est déjà aux prises avec les ruses, les abîmes et les ironies du monde. Sa mère, son ange-

gardien a agrandi ses ailes pour en couvrir tout-entier le jeune homme. Elle veut lui épargner jusqu'à la moindre blessure. Jules se sent fort sous cette égide; il brave les pièges des méchants et il en rit. La mère est toujours là, à ses côtés, elle a un baume pour chacune des peines de son fils. Comme l'on peut supporter tout dans la vie, quand l'on possède l'amour d'une mère. Car il n'y a point de chagrin, de désespoir qui résiste aux consolations d'une mère.

Cette femme courageuse s'est épuisée. C'est d'ailleurs une plante qui n'a point son sol ici-bas. La mort lui ouvre le tombeau, et la terre recouvre ses restes. Avant de mourir, elle a regardé fixement son fils, puis elle a levé les yeux au ciel.

Lorsque l'on n'avait qu'un seul appui et qu'on l'a perdu, et qu'il est impossible de le retrouver quelque part, et qu'il en faut faire son deuil, il faut s'attacher bien fort à la religion. C'est au moins une consolation de penser que la personne aimée vit d'une autre vie, et qu'on pourra aller la rejoindre dans le séjour de sa félicité.

Mais si la foi était fautive, il faudrait se suicider. Mère, tu n'oublies point ton enfant, la haut, j'espère. Et dans tes ailes jusqu'à lui, et garde le bien.

PHILIPPE MASSON. La maladie des avoines.—Avantage du drainage.

Tout dernièrement, un écrivain de la province de Liège signalait une maladie désastreuse pour les avoines de sa localité, et à ce point désastreuse, que beaucoup ont dû mettre charrue parmi les emblaves et substituer à la céréale une récolte dérobée. Comme toujours, les gens de l'endroit mettent le fléau à la charge du vermin, et qui dit vermin dit vermine quelconque en français plus correct. Pendant plusieurs jours, nous nous demandâmes ce que pouvaient être la maladie constatée et l'insecte pris à partie; mais c'était se creuser la tête en pure perte pour n'aboutir à rien. Dans ces sortes de choses, les données vagues n'éclaircissent point et ne mettent pas même les chercheurs sur la voie. Il convient d'examiner de près, avec ses propres yeux, non avec ceux d'autrui, et fort heureux encore celui qui, du premier coup, réussit à découvrir quelque chose en regardant bien. Nous avons eu ce bonheur, pensons-nous. Ces jours passés, en visitant une jolie ferme du Hainaut, nous avons pu remarquer la maladie des avoines qui, vraisemblablement, ne diffère en rien de celle de la province de Liège. En deux mots, voici nos observations: les jeunes plantes pourrissent au collet; les feuilles jaunissent peu à peu, puis tout disparaît et la terre se dénuée à faire pitié. En arrachant avec précaution les tiges affectées, on rencontre de loin en loin une larve d'insecte enroulée au cœur de la plante et au siège même de la maladie. Voilà le vermin. C'est tout simplement un petit ver jaune, à peau coriace, et bien connu de nos lecteurs sous le nom de larve d'éclair ou de taupein.

Cet insecte est-il la cause du mal? nous ne le pensons pas. Sa présence dans les avoines n'est tout bonnement, à nos yeux, que la conséquence de l'affection. Les larves d'éclair vivent, on le sait, de plantes malades en état de décomposition plus ou moins avancé. Il est donc aussi naturel de le retrouver parmi les avoines qui souffrent que parmi les légumes repiqués de nos jardins, dans l'intervalle compris entre le moment de la transplantation et celui de la reprise, c'est-à-dire durant la période de souffrance. Admettons que les plantes soient en bonne santé, et le ver jaune les désignera sûrement. Il a des goûts dépravés; il ne se plaît qu'au milieu de la pourriture ou des tissus en voie d'altération. C'est là un point établi que les praticiens observateurs ne révoquent pas plus en doute que les naturalistes. Nos dernières remarques confirmeraient d'ailleurs la chose, si elle avait besoin d'être confirmée. Ecoutez plutôt: Le domaine où nous avons eu l'occasion d'examiner les avoines malades, se compose de terres soigneusement drainées et parfaitement cultivées pour le compte du propriétaire, d'une part, et d'autre part de terres en location pour quelques années encore, et non drainées. La nature du sol est la même d'un côté que de l'autre; les labours du locataire ne laissent pas plus à désirer que ceux du propriétaire; la semence employée est la même, nous assure-t-on, chez celui-ci que chez celui-là. La seule différence à établir consiste dans le drainage et l'engrais. Eh bien, les avoines du propriétaire, en sol convenablement assaini et fumé, se portent à merveille et n'offrent pas trace de pourriture, tandis que celles du locataire, en sol humide et mélangement nourri, jaunissent et s'en vont à vue d'œil.

Nous sommes donc, après cela, tenté de croire que les pluies fréquentes de ces derniers temps, ajoutées à l'humidité naturelle du terrain, forment des flaques ou marais dans les couches du sous-sol et déterminent l'apparition des racines et du collet des plantes, et que la fermentation se faisant, elle appelle les larves d'éclair par une odeur particulière. On pourrait admettre, conjointement à cette cause principale, que les pluies abondantes ont dû lessiver et apparaître le sol; que, par suite de cet appauvrissement, poussé un peu loin, l'avoine a enduré de grosses privations et éprouvé quelque altération dans ses tissus.

Ce qu'il y a de positif, de certain, d'incontestable pour nous, c'est que, parmi les avoines atteintes, les pièces qui ont le plus à souffrir sont précisément celles qui offrent les caractères les plus évidents d'une humidité excessive et permanente; or, cela étant, il est clair qu'au lieu de nous en prendre au vermin qui, après tout, ne

fait pas les malades et se borne à achever des mourants, nous devrions nous en prendre à l'eau stagnante, à l'eau qui dort. La maladie de l'avoine est, pour ainsi dire, un rude avertissement donné d'en haut à ceux qui ont des yeux pour ne rien voir et des oreilles pour ne rien entendre. Le drainage et les labours profonds peuvent nous en préserver à l'avenir. En conséquence, drainons les terrains trop frais, qu'ils soient d'argile ou de sable, peu importe; et puis ne négligeons pas l'emploi de la charrue sous-sol ou fouilleuse, sous prétexte qu'on perd beaucoup de temps à ce travail. Toutes les fois que nous ouvrirons des issues à l'eau, soit au moyen de conduits souterrains, soit en remuant les terres compactes du sous-sol à une profondeur convenable, nous empêcherons cette eau de dormir à la surface et soustrairons les racines des plantes à un contact nuisible lorsqu'il se prolonge outre mesure. En second lieu, ne marchons pas les fumures au sol, dans les saisons pluvieuses surtout, attendu que les pluies usent le fumier très-vite, ruinent la sève, et contribuent par même à provoquer, chez les végétaux, un état maladif qui, à son tour, appelle les insectes et favorise leur multiplication.

P. JOIGNEAUX, Membres Elus. QUÉBEC.

Table with 3 columns: Name, Min., Ind., Op. Lists names like Argenteuil, Abbott, Bagot, Gendron, etc.

Table with 3 columns: Name, Min., Ind., Op. Lists names like Argenteuil, Abbott, Bagot, Gendron, etc.

Table with 3 columns: Name, Min., Ind., Op. Lists names like Argenteuil, Abbott, Bagot, Gendron, etc.

Table with 3 columns: Name, Min., Ind., Op. Lists names like Argenteuil, Abbott, Bagot, Gendron, etc.

Table with 3 columns: Name, Min., Ind., Op. Lists names like Argenteuil, Abbott, Bagot, Gendron, etc.

Table with 3 columns: Name, Min., Ind., Op. Lists names like Argenteuil, Abbott, Bagot, Gendron, etc.

Table with 3 columns: Name, Min., Ind., Op. Lists names like Argenteuil, Abbott, Bagot, Gendron, etc.

Table with 3 columns: Name, Min., Ind., Op. Lists names like Argenteuil, Abbott, Bagot, Gendron, etc.

FAITS DIVERS.

A la bagarre qui eut lieu hier à la nomination de la Division Est, un détective et trois constables ont reçu des blessures. Le détective Bouchard a été frappé avec une manche de hache sur le bras près du coude. Le constable Alexis souffre d'une blessure dangereuse sur le front produite par une pierre. Le constable Frigon a eu l'oreille coupée gravement. Une pierre a frappé le constable O'Brien dans le dos; il souffre beaucoup. Il paraît que le bachelier Joe Vincent a reçu plusieurs coups de bâton. Une pierre a aussi frappé le Col. Smith, qui était sur l'estrade, et a failli lui faire perdre connaissance.—Nouvel-Monde.

—Jeudi, M. Amyot, avocat à Québec et un des partisans de M. Cuchon à la dernière élection, a été condamné en police correctionnelle à \$20 d'amende pour avoir braqué un pistolet contre un des amis de M. Ross.

—Nous lisons dans l'Union des Cantons de l'Est: "Nous apprenons que le frère Cyrinus du Sacré-Cœur est arrivé à Arthabaska, ville, pour s'occuper de la fondation d'un collège commercial. Il vient d'Indianaopolis où se trouve le noviciat de son ordre.

—Le Pape a désigné Mgr. Roosevelt Bailely, évêque de Newark, comme successeur de Mgr. Spalding au siège archiepiscopal de Baltimore. Le titulaire est natif de New-York et a 58 ans. Le St Père a nommé le Rév. M. Gibson, vicaire apostolique de la Caroline du nord, évêque de Richmond, Virginie; à la place de Mgr. McGill.

WINNIPEG, 8 août.—Un homme assez âgé et très respectable, nommé Joseph Courchène, a été, lundi dernier victime d'un accident terrible. Au moment où il enlevait la scie du bois de dessous les machines du Moulin McDermot, de Winnipeg, quelque chose le fit s'approcher trop près de la scie ronde, qui était en mouvement, et qui lui coupa la figure littéralement en deux. Courchène eût la force de se relever, et quand on le trouva il était debout et se tenait penché la tête appuyée sur la main. Une partie de la figure était ouverte et les chairs pendaient toutes saignantes. Un œil était arraché. La blessure qui était profonde partit du front et descendait au menton qui était broyé et mutilé.

Transporté en toute hâte chez les RR. Sœurs de Charité de l'Académie, Courchène ne fit entendre aucune plainte et montra une force surprenante. On courut chercher le prêtre et le médecin; Courchène reçut les derniers sacrements avec une dévotion admirable et se remit ensuite aux soins du médecin qui le pansa avec des bonnes sœurs.

Malgré la gravité de l'accident, le pauvre blessé vit encore et conserve sa pleine connaissance. C'était un homme bon, aimé de tous et laborieux; excellent chrétien, il menait une vie exemplaire et sa conduite depuis le coup qu'il a reçu est remarquable de régénération. Courchène n'est pas marié.—(Le Méis.)

LA COMÈTE DE M. PLANTAMOUR.— C'était lundi, le 12 courant, vers 2 heures de l'après-midi, que, suivant l'astronome Plantamour, la terre devait être mise en miettes, pulvérisée, annihilée par le choc d'une comète. Néanmoins, ce jour de lundi est passé, la terre tourne encore et l'astre chevelu est encore à venir.

Cette comète, comme le dit le Courrier des Etats-Unis, n'est cependant pas imaginaire; elle existe, on la vut, elle approche avec une rapidité vertigineuse, et l'hypothèse de sa rencontre avec notre globe est parfaitement plausible. Mais où il y a divergence d'opinions entre les astronomes, c'est la question de savoir quel serait le résultat de sa rencontre probable.

A l'opposé de M. Plantamour, un autre astronome de renom pense que nous en serions quittes pour un spectacle, dont la splendeur éclipsait celle de toutes les aurores boréales dont nous avons été témoins jusqu'à ce jour. Ce dernier astronome déclare que l'atmosphère qui nous entoure est une cuirasse mettant la terre à l'abri des comètes et autres astres vagabonds. En d'autres termes, notre globe, suivant cet astronome, représente un navire cuirassé et la comète un projectile céleste. Advenant une collision, le projectile ferait-il éclater le navire ou se briserait-il contre lui? M. Plantamour est pour la première hypothèse et son adversaire pour la seconde.

Aucun de ces deux astronomes, jusqu'à aujourd'hui, n'a encore eu raison. L'heure redoutable est passée, et comme nous l'avons dit, la comète qui promettait tant d'émotions aux habitants de notre globe, est encore à venir.

—Mlle Christine Nilsson vient de se marier à Londres avec un Français. Elle s'appelle aujourd'hui Mme Rouzeau.

Mlle Nilsson, dans son voyage triomphal aux Etats-Unis, avait été demandée en mariage vingt deux fois. Parmi ces vingt deux aspirants, il y en avait un qui était puissamment riche. Il est vrai qu'il avait perdu un bras dans la guerre de sécession.

Après avoir résisté aux vingt deux Yankees, l'illustre cantatrice a cédé à la flammes (cela se dit à l'Opéra Comique) ou a chanté Mlle Nilsson) de M. Rouzeau, commis-parfumeur. Voilà un mariage auquel j'applaudis. Au lieu d'épouser un duc ruiné ou un prince délabré, Mlle Nilsson a choisi, où elle l'a trouvé, l'homme qui lui convenait.

On parle de l'Homme Femme, Mlle

Nilsson vient de prouver qu'elle est une femme homme. Le mariage a été célébré à la chapelle West-minster, rien que cela. La veille, la diva avait paru dans une représentation à son bénéfice; toute la haute société de Londres était là, applaudissant et jetant des fleurs. On a même jeté à la bénéficiaire des bracelets et des éventails, ainsi qu'une cage dans laquelle étaient deux tourterelles. Ces Anglais sont les derniers chevaliers.

Il est bon d'ajouter, pour ceux qui ignoreraient ce détail, que Mlle Nilsson a récolté, jusqu'à ce jour, avec son gosier une petite fortune de deux millions.

M. Rouzeau, le mari de la célèbre cantatrice, Christine Nilsson, est d'environ 500 000 francs. Son grand père, Rouzeau dit Comtois, était un pauvre serrurier du Jozac [Charente-Inférieure.]

AVIS.

Une institutrice ayant des diplômes pour école élémentaire trouverait une situation en s'adressant à Messieurs les Commissaires d'école, Baulieu des Trois-Rivières.

Trois-Rivières, 21 Août 1872.

AVIS.

Je, soussigné, donne par le présent avis que je ne serai pas responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit, sans un ordre signé de ma main.

B. MAURALT, N. P. Gentilly, 29 août 1872.

A Louer.

Pour une ou plusieurs années, la propriété servant de résidence au soussigné, à la Pointe de la vieille Eglise, à Gentilly.

La maison et toutes les dépendances sont dans le meilleur ordre.

S'adresser à B. MAURALT, N. P. Gentilly, 20 août 1872.

AVIS.

LA rentrée des élèves du Collège de St. Joseph des Trois-Rivières aura lieu le TROIS de Septembre prochain, à 6 hrs. P. M.

MANUFACTURE de LAINE D'YAMACHICHE.

AVIS est par le présent donné que le troisième versant du nouveau capital sera payable au bureau de la Manufacture, le 1er SEPTEMBRE prochain.

Par ordre, CHARLES LAJOIE, Gérant. 15 Août 1872.

Avis aux Entrepreneurs.

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées "Soumission pour le bureau de Poste, Montréal," seront reçues à ce bureau jusqu'à lundi, le 9 septembre prochain, à midi, pour la construction d'un bureau de la Poste à Montréal.

Les devis et spécifications peuvent être vus au bureau de H. M. Perrault, Ecr., architecte, Montréal, le et après lundi, le 26 courant.

On exige que la signature de deux personnes solvables et responsables consentant à servir de cautions soit attachée à chaque soumission. Le département ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Dpt. des Travaux-Publics, Ottawa, 15 août 1872. 3f

Avis aux Entrepreneurs

Des soumissions adressées au soussigné, (marquées Soumission pour Bassins) seront reçues à ce bureau jusqu'à samedi midi, le 24 Août courant, pour la formation de deux Bassins, la construction de quais, etc., à Montréal, sur le côté nord du canal Lachine, entre la rue Wellington et l'écluse St. Gabriel.

Les devis et spécifications peuvent être consultés à ce bureau, au bureau du canal Lachine, Montréal, le et après jeudi, le 15 courant, où l'on pourra aussi obtenir des formules de soumission.

La soumission devra être revêtue de la signature de deux personnes solvables et responsables consentant à être cautions pour la due exécution des travaux.

Ce département ne s'engage pas cependant, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Dpt. des Travaux-Publics, Ottawa, 6 août 1872. 3f

Avis Public.

Les commerçants de cette ville ayant décidé de fermer leurs magasins à huit heures du soir, excepté le samedi, et la veille des fêtes, les citoyens et les gens des campagnes environnantes sont priés d'en prendre avis, et de prendre leurs précautions, en conséquence.

Trois-Rivières, 12 août 1872.

Annonces Nouvelles

Grande Vente DE LOTS à BATIR

Les soussignés offrent en vente 100 Emplacements avantageusement situés, sur un terrain sec, près du nouveau collège, à peu de distance de la cathédrale.

Ces lots auront 50 pieds sur 100 et sont compris entre la continuation de la rue du Pont et la rue St. Thomas.

Ils seront vendus à des conditions libérales.

Pour plus amples informations s'adresser aux propriétaires

E. A. ROCHELEAU, P. B. DUMOULIN. Trois-Rivières, 12 Août 1872.



PROVINCE DE QUEBEC. CHAMBRE DU PARLEMENT.

BILLS PRIVES.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la possession de BILLS PRIVES ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aura l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (desquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec"), elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande) dans la "Gazette Officielle de Québec" en anglais ou français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis d'avis être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentés dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE, Greffier du Con. Lég. G. M. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 6 Août 1872.

On a besoin

Immédiatement, à ce bureau, de deux ou trois garçons de 15 à 16 ans comme apprentis-imprimeurs.

AVIS.

Le soussigné donne par ces présentes avis qu'il ne sera pas responsable d'aucune dette contractée à son nom par qui que ce soit, sans un écrit signé de sa main.

JOSEPH T. DESPEINT, Batiscan, 27 juillet 1872.

A vendre.

Une maison en bois, rue St. Paul. S'adresser à J. B. NORMAND. Trois-Rivières, 22 juillet 1872.

On a besoin

d'une bonne fille pour le service d'une maison à Montréal, Salaire, premier mois, \$9. S'adresser à ce bureau. Trois-Rivières, 22 juillet 1872.

A vendre.

Une maison en bois, rue Bonaventure. Possession immédiate. S'adresser à J. B. NORMAND. Trois-Rivières, 22 juillet 1872.

A Vendre.

UN Bateau de 511 pieds de longueur, de 12 pieds et 9 pouces de largeur, et 3 pieds et 9 pouces haut ur de la cale. Le bateau est en très bon ordre.

Pour les conditions, s'adresser à MADAME DECOTEAU, Modiste, Rue Bonaventure. Trois-Rivières, 22 juillet 1872.

Reçu de Londres

ANGLETERRE, Une Caisse de Bijouteries en or

W. A. J. WHITEFORD. Trois-Rivières 18 juillet 1872.

Annonces Diverses

A Vendre A la BANLIEUE. 80,000 Briques.

S'adresser à JAMES DEAN. Trois-Rivières, 13 Mai 1872.

Dumont & Frère

Ouvrent un Hotel, rue du plateau, dans la maison autrefois occupé par

M. VIDAL, sous le nom,

D'HOTEL DES TROIS-RIVIERES.

Les liqueurs sont de premier choix et la table des mieux servie. Trois-Rivières, juin 1872

A Vendre.

Bris de charpente pour une maison de 30 pieds sur 36. S'adresser à CHARLES HAMMOND, Rue des Champs Trois-Rivières, 27 Juin 1872.

Compagnie Manufacturiere DE QUEBEC.

LA MACHINE BUCKEYE, Faucheuses, Moissonneuses et affileuses.

"LA BUCKEYE EST LA MEILLEURE FAUCHEUSE EN AMERIQUE."

C'est le verdict de tous les juges aux expositions provinciales depuis quinze ans.

Les Buckeyes de la "compagnie manufacturiere de Québec" sont faites sur les meilleurs modèles américains et leur popularité dénote déjà toute compétition.

Quand on calcule aujourd'hui le prix de la main-d'œuvre on comprend que chaque cultivateur devrait avoir une faucheuse et moissonneuse.

La Machine "Sprague."

SE recommande surtout par sa légèreté, sa facilité de direction, sa simplicité et l'élégance de sa construction. Ceux qui la préfèrent à la "Buckeye" peuvent se la procurer aussi aisément.

SEVERE PANNETON, Bâtisse, Trois-Rivières, 26 juin 1872.

Lajoie & Frère, RUE NOTRE DAME,

DANS LE MAGASIN CI-DEVANT OCCUPÉ PAR

H. STODDS, LIBRAIRE,

EN FACE DU

BLOCK BALCER.

Ouvrent constamment à leur magasin un

Assortiment Complet

DE MARCHANDISES SECHES des mieux choisies.

Ils ont en mains des Mérinos, Draps, Colons, Alpaca, Sais, Toiles, Soirs, à l'usage des Communautés Religieuses et des Messieurs du Clergé.

UN GRAND NOMBRE D'ORNEMENTS D'EGLISE ET D'EFFETS POUR LE CULT.

Tels que Calices, Ciboures, Ostensioires, Encensoirs, Lampes, Chandeliers d'autel, Cintres assortis, Franges or et Argent, Galons or et Argent, Chauvilles, Bas d'Aubes, etc., etc., etc.

UNE visite des Messieurs du Clergé est respectueusement sollicitée. Trois-Rivières, 22 Mai 1871.

Importé D'ANGLETERRE

Marchandises de Printemps, DRAPS, TWEEDS, CASIMIRES, ETC., ETC.

qu'il a lui-même importés des meilleures manufactures anglaises. Patrons dans les derniers goûts. Il sollicite une visite à son magasin,

J. V. HART, Marchand-Tailleur,

Rue Notre-Dame, Bloc Balcer. Trois-Rivières, 27 Mars 1872.

Annonces Diverses

CARRATRACA

La célèbre Eau Minérale de Carratraca n'a pas son égale comme apéritif agréable et rafraichissant.

Un ou deux verres de Carratraca, chaque matin, avant déjeuner, ou à tout autre heure, lorsque l'estomac est vide, durant la saison des chaleurs, remettra votre système frais et dispos.

L'Eau Minérale de Carratraca est sans rivale comme remède dans les cas de constipation habituelle, de dérangements de l'estomac ou des intestins, d'inflammation chronique des reins, de gravelle, goutte, rhumatisme (spécialement les symptômes chroniques), scrofule, maladies de la peau de toutes sortes, dyspepsie, battement de cœur, acuité, et comme purgatif après une orgie, elle est impayable.

L'Eau Minérale de Carratraca sortant toute fraîche des Sources de Plantagenet, Ont., est en vente dans tous les hôtels et dans toutes les pharmacies et ailleurs, dans tout le Canada, et on peut en avoir en barils et en paniers en s'adressant aux propriétaires.

WINNING, HILL & WARE 389, Rue St. Paul, MONTREAL. 10 juillet 1872.—3m

Acte de Faillite de 1869 ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de LOUIS LESIEUR, commerçant de la cité de Trois-Rivières.

FAILLI, Je, soussigné, Andrew B. Stewart, ai été nommé syndic en cette affaire. Les créanciers sont par les présentes notifiés de présenter leurs comptes, dans l'espace d'un mois, et de se réunir au bureau de MM. Malhiot et LaBarre, en la cité de Trois-Rivières, province de Québec, VENDREDI, le 31ième jour d'Août prochain, (1872) à dix heures de l'avant-midi, pour l'examen public du failli, et pour l'arrangement de ses affaires en général. Le failli est par les présentes notifié de s'y trouver. Montréal, 10 juillet 1872.

A. B. STEWART, Syndic.

NOUVEAU MAGASIN

DE M O D E S ,

DANS LA BATISSE DE

M. H. M. BALCER, RUE NOTRE-DAME,

PAR

Madame H. M. LUPIEN & Cie.

Ayant un assortiment complet de CHAPEAUX et de MARCHANDISES du dernier goût pour Dames: Les ordres qu'elles recevront pour habillements de Dames et enfants seront exécutés avec promptitude et d'une manière satisfaisante.

A VENDRE

PATRONS de toutes sortes, LAINES et BRODERIES, BRAIDS, ETC., ETC., ETC.

Trois-Rivières, 17 mai 1872.—6m

L. A. L. DESAULNIERS, Marchand-Epicier.

NOUVEAU MAGASIN DE PROVISIONS, EPICERIES, PARFUMERIES, etc.

Porte voisine du bureau de L. Desaulniers, Ecr., Avocat, rue Hart. Trois-Rivières, 16 juin 1872.

P. NOURRIE & Cie.

Les soussignés, ayant ouvert, dans les magnifiques magasins ci-devant occupés par

M. J. U. Ritter, un magasin de première classe

D'épicerie Générale pour famille

ET Liqueurs de toute espèce,

espèrent que leurs amis et le public voudront bien leur accorder une bonne part de leur encouragement. La plus scrupuleuse attention sera mise dans le choix des articles achetés, afin de donner pleine et entière satisfaction à toutes les pratiques.

A. B.—Ils porteront surtout un soin spécial aux tabacs, qu'ils pourront vendre à des prix beaucoup plus réduits que les autres magasins.

P. NOURRIE & Cie. Trois-Rivières, 1 Mai, 1872.—3m

A Vendre.

UN terrain situé sur la rue Notre-Dame de 51 pieds et demi de front sur 147 pieds 9 pouces de profondeur, avec une maison en pierre à deux étages et vulgairement appelée "La Maison de Correction."

Pour les conditions, s'adresser au bureau du soussigné, rue des Champs. CHARLES DUMOULIN. Trois-Rivières, 3 Juin 1872.

DEPARTEMENTS DES DOUANES.

Ottawa, 15 juin 1872.

ESCOMPTE autorisée sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre: 12 PAR CENT. L'avis ci-dessus est le seul avis qui doit être publié dans les journaux autorisés à copier.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes

Annonces Diverses



ARE THE ONLY KIND ADAPTED TO EVERY CONDITION OF HUMAN VISION. Their Copyright system of fitting is an unerring guide for ascertaining the exact requirements of all who need Optical aid.

W. A. J. WHITEFORD

HORLOGER ET BIJOUTIER, Rue Notre-Dame,

Seul Agent pour Trois-Rivières.

Trois-Rivières, juin 1872.

Printemps 1872.

CHAPEAUX !! CHAPEAUX !!

Seulement en GROS.

REÇU PAR LES DERNIERS STEAMERS:

2,000 doz. de Chapeaux en laine;

500 doz. de Chapeaux en paille — Panama, Leghorn, Glisse, etc., etc., etc.;

500 doz. de Chapeaux en toile de Marseille de différentes formes et de différentes couleurs;

Casques !! Casques !!

En drap, velours, toile cirée, Casques fécas, Casques de toutes couleurs et de formes diverses. Ces articles représentent les modes les plus nouvelles; ils sont élégants et solides tout à la fois. Ils seront vendus, EN GROS, à des prix exceptionnels de

Bon Marché,

DANS LES NOUVEAUX MAGASINS DE

HENRY M. BALCER.

Il paiera les plus hauts prix pour les Pelleteries brutes. Trois-Rivières, Juin 1872.

LEON BATTEGAY,



M. BATTEGAY, qui a été le gérant des affaires de l'établissement de M. McCLUNG, pendant plus de deux ans, à l'honneur d'annoncer au public de Trois-Rivières et des environs, qu'il a pris possession de son magasin d'horlogerie et de bijouterie. Il s'efforcera de soutenir la bonne réputation qu'il a toujours eue jusqu'à ce jour et cet établissement et tâchera de mériter la même confiance du public.

Outre le grand assortiment de MONTRES, HORLOGES et BIJOUX qu'il a pris de M. McClung, qu'il continuera de vendre à des prix d'enca, il offre au public, un assortiment complet de tout ce qu'il y a de plus nouveau, en

Horlogerie, Bijouterie, Pendules, etc.

Qu'il vient d'importer des premières fabriques de France, d'Angleterre et des Etats-Unis, Le soussigné invite le public à lui faire une visite.

Les réparations de Montres, Horloges et Bijoux continueront d'être l'objet de ses soins les plus minutieux. LEON BATTEGAY. Trois-Rivières, 6 Décembre 18

Commerce

Annonces Diverses

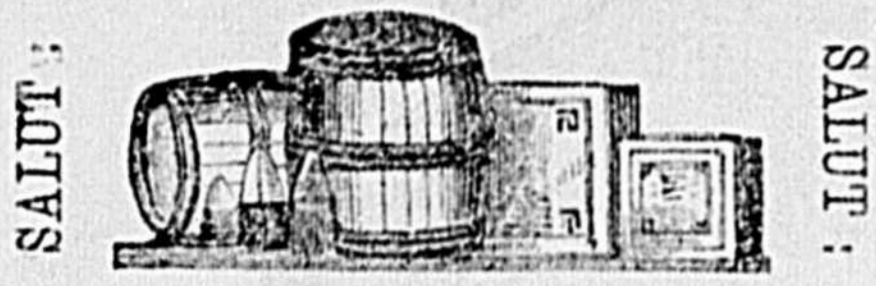
Annonces Diverses

Annonces Diverses

Médecines

Médecines

A tous ceux qui les présentes verront



P. BLONDIN, Rue du Platon

(Presqu'en face de l'ancien magasin de James Shortis, occupé aujourd'hui par U. Martel et Cie.)

Offre en vente

UN ASSORTIMENT CONSIDERABLE

d'épicerie choisies,

Vins, Liqueurs, Provisions.

Venez acheter, Vous serez satisfaits.

PIERRE BLONDIN, Trois-Rivières, 5 octobre 1871.

GRAND ASSORTIMENT



Pelletteries & Chapeaux, Souliers mox et mitaines.

Victorines et manchons de Vison,

Mouton de Perse, Hermine, &c., &c.

Capots de chat sauvage, Et de Castor,

Robes de buffle et dours &c., &c.

Le soussigné payera son magasin, pour les gelleries et peaux brutes telles que Visons, Castors, Bêtes puantes, Martres, Loups-Corviers, Orignaux, Pékans, R. nards, Caribous, Loutrons, Rats-Musqués, etc., etc.

LE PLUS HAUT PRIX

Du Marche de Montreal.

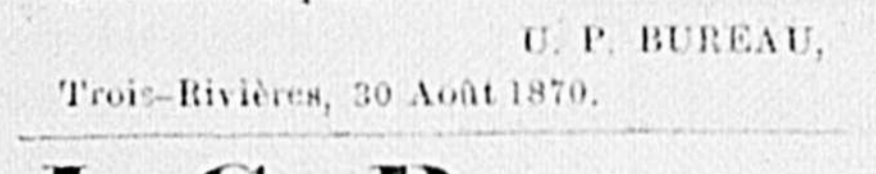
U. P. BUREAU, Rue des Forges, en face du magasin de MM. McDougall.

A LA FABRIQUE BUREAU

Vous trouverez des Corsets à 26 sous. Crinolines depuis un chelin et montant.

U. P. BUREAU, Trois-Rivières, 30 Août 1870.

J. C. Rousseau,



MARCHAND-ÉPICIER,

A transporté son magasin sur la RUE NOTRE-DAME, à côté de la Librairie de M. F. STOBBS. Il sollicite respectueusement une visite de tous ses amis et du public.

ALLEZ AU MAGASIN DE M. ROUSSEAU, Trois-Rivières, 28 Avril 1871.



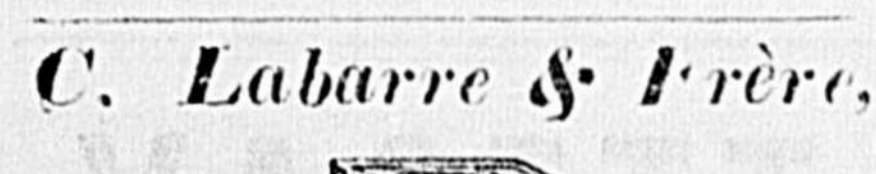
M. N. Charbonneau

Marchand-Épicier,

A transporté son magasin sur la RUE NOTRE-DAME, à côté de la Librairie de M. F. STOBBS. Il sollicite respectueusement une visite de tous ses amis et du public.

ALLEZ AU MAGASIN DE M. ROUSSEAU, Trois-Rivières, 28 Avril 1871.

C. Labarre & Frère,



RUE DES FORGES,

En face du marché,

Ces Messieurs, tout en remerciant leurs amis et le public de l'encouragement qu'ils ont eu jusqu'à ce jour, sollicitent de nouveau une visite à leur magasin, où l'on trouvera des articles de première qualité, tels que

Liqueurs, Provisions, Epicerie, etc.

C. LABARRE & FRÈRE, Trois-Rivières, 17 novembre 1871.

GAUCHER & TELMOSSÉ,

Importateurs

D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS, PROVISIONS,

FLEUR, LARD, SAINDOUX, &c., &c., &c.

ENGROS,

No. 200 Rue St. Paul et 161 Rue des Commissaires,

MONTREAL

16 Septembre 1871.

Voitures!



HILAIRE TERRIEN,

Rivière-du-Loup (en haut)

A le plaisir d'informer le public qu'il continue de fabriquer des voitures de toute sorte, doubles, simples, avec soufflet ou autrement.

Les voitures du plus haut prix et celles d'un prix moins élevé se trouvent exécutées avec le plus grand soin, et toutes, avec des matériaux de première qualité.

M. Elzéar Aubry, de cette ville, est l'agent de M. Terrien. On trouvera toujours chez lui un assortiment complet de voitures; aussi la facilité de donner des commandes.

Trois-Rivières, 27 Mars 1872.

HOTEL COMMERCIAL,

RUE DU FLEUVE,

PAR

J. B. GAUTHIER, FILS,

M. J. B. GAUTHIER, Fils, venant de prendre hôtel dans la maison ci-devant occupée par M. VIGNEAUD, coin de la Rue du Fleuve et de la Rue René, espère que ses amis et le public voudront bien lui donner une part de leur patronage. Il ne négligera rien pour leur satisfaction dans choix des liqueurs et le confort de la maison.

Grandes salles pour dîners et soupers.

Trois-Rivières, 5 mai 1871.

A V I S.

DES personnes, sans être à l'emploi des héritiers de M. JOHN BROSTER, Eca., s'étant permis d'acheter à crédit des effets en leur nom, ils informent MM. les Marchands, qu'ils n'entendent être responsables d'aucune dette contractée en leur nom sans un ordre par écrit.

C. BROSTER, PHILOMÈNE BROSTER, Exécuteurs testamentaires.

Trois-Rivières, 23 mai 1872.—3m

A V I S.

DES personnes, sans être à l'emploi des héritiers de M. JOHN BROSTER, Eca., s'étant permis d'acheter à crédit des effets en leur nom, ils informent MM. les Marchands, qu'ils n'entendent être responsables d'aucune dette contractée en leur nom sans un ordre par écrit.

C. BROSTER, PHILOMÈNE BROSTER, Exécuteurs testamentaires.

Trois-Rivières, 23 mai 1872.—3m

M. THOS. TRENAMAN

Désire remercier ses amis et le public en général, pour l'encouragement libéral qu'ils lui ont accordé. Le 1er Mai il déménage au magasin ci-devant occupé par

M. T. Connolly,

Marchand de marchandises sèches, rue Notre-Dame, où il continuera le commerce de boulangerie, manufature à vapeur de biscuits, soda-water, ginger ale, ginger beer, sur une plus grande échelle que par le passé, et il espère par ses soins et son assiduité donner satisfaction générale dans les différentes branches de son établissement.

Les maisons privées, aussi bien que les hôtels et les restaurants, seront fournis de ginger ale et ginger beer à des conditions libérales. Ces breuvages sont aujourd'hui infiniment meilleurs que par le passé et valent les meilleurs de toute la Confédération. La Fontaine de soda water sera en pleine opération à compter du 9 mai prochain.

Trois-Rivières, 26 avril 1872.

PANNETON & ROCHELEAU,

Marchands-Tailleurs,

RUE NOTRE-DAME,

ANCIEN MAGASIN DE

A. E. OLLIVIER,

Assortiment général de

Marchandises Sèches,

Stock nouveau et dans les dernières modes, DRAPS, CASIMIRES, TWEEDS,

ÉTOFFES de Fantaisie,

Pour Robes, etc., etc.

La longue expérience de M. H. ROCHELEAU, comme tailleur, le recommande avantageusement au public et à ses amis.

Une visite est respectueusement sollicitée.

F. X. PANNETON H. ROCHELEAU, Trois-Rivières, 5 Avril 1872.

M. N. CHARBONNEAU

A l'honneur d'informer le public de la ville et de la campagne qu'il a constamment en mains, à ses étaux, à la halle aux denrées, un assortiment complet de:

BOEUF, MOUTON, VOLAILLES, LARD SALE, EN QUART, SAUCISSE FRAICHE, SUIF ET SAINDOUX FUMÉE, ETC., ETC., ETC.

Une visite de ses amis et du public est respectueusement sollicitée, aux étaux No. 10, coin de la Halle,

A L'ENSEIGNE DU

Beuf et du Caehon gras

où il vendra, en gros et en détail, à des prix très-réduits.

NAPOLEON CHARBONNEAU, Trois-Rivières, 20 mars 1872.

A VENDRE.

A Ste. Gertrude, 8000 pieds d'orme et frêne, planches et madriers, de première qualité.

CHARLES CHAMPOUX, Trois-Rivières, 3 juillet 1872.

L. E. GERVAIS

A l'Enseigne du



Rue Notre Dame,

TROIS-RIVIERES.

Assortiment complet de

MARCHANDISES

De Gout Consistant en

DRAP de PILOT, MOSCOU a PRESIDENT,

DRAP A MANTEAUX, Imitation de MOUTON, et d'ASTRACAN;

WHITNEYS, RATINES, WINCEYS, FLANELLES;

MERINOS Français, ALPACAS et toutes espèces d'ÉTOFFES A ROBES;

MERINOS DOUBLE, etc., etc., etc.

Aussi une grande quantité de

Couvertures de Laine, Nuages

Claques de Caoutchouc.

PRIX REDUITS

Trois-Rivières, 29 Novembre 1871.

A VENDRE.

UN coffre-fort (safe) Kershaw, Conditions faciles.

T. E. NORMAND, Trois-Rivières, 14 octobre 1870.

SIROP

DE

GOMME D'ÉPINETTE

ROUGE

DE

GRAY.

On recommande fortement ce

Sirop pour la Toux, le Rhume, l'Asthme, les Affections des Bronches et de la Gorge.

LA GOMME D'ÉPINETTE ROUGE a toujours en la plus haute estime des indigènes du Canada, et a joui pendant longtemps d'une grande réputation pour la guérison des Affections Pulmonaires. Comme un grand nombre de nos remèdes domestiques, elle a d'abord été employée par les Sauvages qui avaient beaucoup de confiance en ses vertus.

Jusqu'à ce qu'on eût l'habitude de dissoudre la GOMME dans l'Esprit de Vin et de la mêler ensuite à un peu d'eau, mais la quantité d'Esprit de Vin employée pour obtenir un effet appréciable, était si considérable qu'elle détruisait entièrement les effets Balsamiques et Calmans qui caractérisent la GOMME.

Dans cette préparation la GOMME s'offre à l'Appréciation du public, sous la forme d'un Sirop délicieux avec toutes ses propriétés naturelles.

PRÉPARÉ PAR

HENRY R. GRAY

PHARMACIEN,

144, Grande Rue St. Laurent, MONTREAL.

A vendre chez tous les Pharmaciens et Marchands de la campagne.

Dissolution de Société.

NOUS, les soussignés, certifions que la Société existant entre nous sous la raison sociale de Dénéchaud & Compagnie, est de ce jour dissoute par consentement mutuel.

M. DÉNÉCHAUD, J. O. BRUNELLE, Ls. BRUNELLE.

A V I S.

TOUTES personnes endettées envers la dite ci-devant Société, sont priées de payer entre les mains de LOUIS BRUNELLE & FRÈRE, seuls autorisés à régler les affaires de la dite Société.

—DE PLUS—

MM. Ls. BRUNELLE & FRÈRE désirent avvertir le public qu'ils continueront à tenir en leur nom le magasin ci-devant occupé par Dénéchaud & Cie.

Ls. BRUNELLE & FRÈRE, Trois-Rivières, 19 avril 1872.

DR. PAGE,

Dentiste

ET AGENT DE

Pianos, Mélodiums et

Machines à coudre

Bureau: au-dessus du magasin de MM. LOUIS BRUNELLE & FRÈRE, rue du Platon.

Trois-Rivières, juin 1872.

Avis.

Le soussigné prend la liberté d'informer ses amis et le public en général que son moulin à vapeur est maintenant en opération et que, outre son stock ordinaire de bois sec, il a constamment en mains du bois blanc et embouté ainsi que du bois de toutes les longueurs et grosseurs pour toutes sortes d'édifices. Il prend aussi la liberté d'annoncer à tous ceux qui apporteront du bois à son moulin, qu'il le sciera, le blanchira et l'emboutira à des conditions raisonnables.

JAMES DEAN, Trois-Rivières, 18 septembre 1871.

WILSON, BOWMAN & C^{IE}

MANUFACTURIERS DES

Machines à Coudre

DE FAMILLE DE

LOCKMAN.

Cette machine à coudre surpasse toutes les autres dans les détails les plus essentiels. Elle est plus simple et par conséquent fonctionne plus aisément. Elle est plus durable, faite plus apparemment et présente une meilleure apparence. Fonctionnant plus aisément, elle fatigue moins l'opérateur, fait plus d'ouvrage et de l'ouvrage de meilleur qualité et par conséquent est de beaucoup plus économique. Elle fait de l'ouvrage plus varié. C'est une grande économie pour la femme, pour le temps et pour l'argent et par conséquent rencontre les instincts philanthropiques de l'humanité. Elle a subi l'épreuve d'un essai et a conquis une popularité plus grande et plus prompte qu'aucune autre machine à coudre. Les agents font plus d'argent parce qu'ils peuvent vendre des machines Lockman en moins de temps et avec moins de trouble qu'aucune autre machine à coudre. Ceux qui veulent acheter une machine à coudre feront bien d'examiner les Machines Lockman, s'ils veulent s'épargner des misères et des difficultés.

JOHN F. BROOKS & C^{ie}, (Successeur de Geo. HARVEY & C^{ie}), Agents généraux pour la Prov. de Québec, 343, rue Notre-Dame, Montréal.

Nous, soussignés, avons nommé Ph. DE FOY, de G. ntilly, notre seul agent pour la cité de Trois-Rivières, et pour les Comtés de Nicolet et Champlain, à qui tous ordres ou lettres doivent être adressés.

JOHN F. BROOKS & C^{ie}, (Successeur de Geo. HARVEY & C^{ie}), Agents généraux pour la Prov. de Québec, 343, rue Notre-Dame, Montréal.

Le Dr. J. EMERY CODERRE, Professeur de l'École de Médecine et Chirurgie de Montréal (Université Victoria) est parvenu, par de nouvelles compositions médicinales, à obtenir les résultats les plus satisfaisants, dans un grand nombre de maladies. Sollicité par les personnes qui avaient éprouvé les heureux effets de ces remèdes, le Dr. Codere a consenti à en surveiller la préparation, en quantité suffisante pour faire participer le public dans les bienfaits de ces préparations éprouvées et approuvées.

La valeur de ces remèdes est présentée au public avec des garanties rarement attachées aux produits pharmaceutiques. Ces préparations ont été soumises à l'examen des Professeurs de la Faculté de Médecine de l'Université Victoria, à Montréal, tous anciens médecins praticiens et attachés aux Hôpitaux; et elles ont reçu leur approbation. L'une de ces préparations a été employée à l'Hôtel-Dieu et à l'Asile de la Providence depuis un grand nombre d'années et a produit les meilleurs effets.

10. L'ÉLIXIR TONIQUE du Dr. Codere, a pour base l'Iod. Quin. Loduée, est employé avec un plein succès dans l'Anémie (appauvrissement du sang), la Chlorose (pâles couleurs), la Leucorrhée (flux blancs), la Menstruation difficile, l'Affection Scrofuleuse, les maladies de la peau, Dartres, etc., les Pertes Séminalles involontaires, dans la Consommation, contre la Diarrhée et les Transpirations, etc., etc.

20. LE SIROP EXPECTORANT du Dr. Codere, est employé avec succès dans les Catarrhes Pulmonaires, les Bronchites, la Coqueluche, le Croup, le Rhume et dans les cas de Consommation, etc.

30. LE SIROP DES ENFANTS du Dr. Codere est, de toutes les préparations en usage, celle qui produit les meilleurs effets, dans les Coliques, Diarrhée Dysentérique, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc., etc.

Toutes ces préparations ont l'avantage d'être agréables au goût.

En vente chez les principaux pharmaciens. Agence générale chez L. YVANS, CLARE et C^{ie}, No. 384, Rue St. P. u. Montréal.

La Profession médicale peut obtenir du Dr. Codere toute information sur la composition de ces Remèdes au No. 392, Rue du Palais (ci-devant Rue Laguchetière), Montréal, 1er Juin 1872.

C. C. C.

OU

Cordial Carminatif Celebre.

C. C. C.

CORDIAL CARMINATIF CELEBRE

CONTRE LES DOULEURS DE LA DENTITION DES ENFANTS.

C. C. C.

CORDIAL CARMINATIF CELEBRE

CONTRE LA DYSENTERIE DES ENFANTS.

C. C. C.

CORDIAL CARMINATIF CELEBRE

CONTRE LA DIARRHÉE DES ENFANTS.

C. C. C.

CORDIAL CARMINATIF CELEBRE

CONTRE LA DOULEUR DES ENTRAILLES DES ENFANTS.

C. C. C.

CORDIAL CARMINATIF CELEBRE

CONTRE LES CONVULSIONS DES ENFANTS.

C. C. C.

CORDIAL CARMINATIF CELEBRE

CONTRE L'INSOMNIE DES ENFANTS.

C. C. C.

CORDIAL CARMINATIF CELEBRE

CONTRE TOUTES LES MALADIES DONT LES ENFANTS SONT SUJETS.

L'action Calmante de cette préparation n'est pas due à l'Opium, remède qui procure un soulagement temporaire, mais qui, lorsqu'on en fait un trop fréquent usage, est dommageable à l'enfant dans la suite de sa vie.

L'effet du Cordial Carminatif n'est pas de faire dormir l'enfant, mais au contraire, de soulager les douleurs et par conséquent produire le sommeil naturel.

En vente chez tous les pharmaciens et marchands de la campagne.

Prix: 25 cents la Bouteille.

DEVINS & BOLTON,

PHARMACIENS,

Près du Palais de Justice, Montréal.

The Lightning Wizard Oil.

L'HUILE

Electrique Magicienne

DE

Richard,

EST un remède qui arrête et dissipe plus d'indispositions et de douleurs, et établit un plus parfait équilibre de tous les fluides qui circulent dans le système humain, que ne pourrait le faire, dans le même espace de temps, aucun médicament en usage.

L'Huile Electrique Magique agit directement sur les absorbants et réduit les entorses glandulaires et autres dans un temps incroyablement court, et sans aucun danger provenant de son usage dans aucune circonstance.

C'est un remède interne et externe, composé de racines, d'herbes et d'écorces, et qui repose sur des propriétés chimiques et électriques et par conséquent peut s'appliquer dans les cas de dérangement dans la circulation des fluides nerveux et vitaux. On devrait toujours en faire usage avant de faire l'essai de tout autre remède, car dans presque tous les cas, c'est le seul remède efficace pour les maladies suivantes:

Mal de tête, mal de dents, mal de gorge, diarrhée et dysenterie, névralgie, entorse, coliques et les crampes, cholera, cholera-morbus, rhumatisme, fièvre intermittente, fièvre tremblante, douleur dans le dos et les côtes, la toux et le rhume, pleurésie, surdité, l'asthme, inflammation des intestins, dyspsie, érysipèle, battement de cœur, brûlure, eng-lure, les cors, etc., etc., etc.

Gardez-la dans votre famille, la maladie arrive au moment où on s'y attend le moins.

Voyez ma signature sur l'enveloppe de chaque bouteille.

D. D. RICHARD,

Prix 25 Cts. la bouteille.

St. Celestin, 29 Janvier 1872.

LE SOTHERION.

La thérapeutique vient de s'enrichir d'une importante découverte, c'est le SOTHERION, Papier pulmonaire, anti-asthmatique.

Ce nouveau remède longtemps cherché, jamais trouvé, contre une maladie considérée jusqu'à ce jour comme incurable réunit toutes les conditions de l'infailibilité, et assure la guérison. Ce remède unique, presque providentiel, ne peut tarder d'être universellement connu. Depuis le peu de temps qu'il a commencé d'être en usage, des cures rapides dans les cas désespérés ont été obtenues, et un nombre considérable de certificats sont venus attester son efficacité.

Le SOTHERION est infailible contre la maladie des voies respiratoires. Il guérit la phthisie pulmonaire ou consommation, l'asthme, les bronch